

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT DE L'OFA

PROCÈS-VERBAL OFA N°1 DU 4 FÉVRIER 2026 *Siège de la FFA & visioconférence*

Présidence

Jean-Marie BELLICINI

Présents

Jean-Marc BÉRAUD – Frédéric BOURCIER – Pierre-Yves COLIN – Thierry COLLIGNON
– Philippe DULON – Guillaume GEISLER – Leila HADJI – Isabelle MARÉCHAL
Jean-Christophe MAURY – Thierry MOYSE – Caroline PUJOL

Invités

Jean GRACIA – Frédéric BURLETT – Emmanuelle JAEGER – Christine NUISSIER
Christian PRÉVOST – Florian TAILLEZ

Excusés

Frank BIGNET – Yves GATTI

- Début de la réunion : 14h00 -

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 14h par Jean-Marie BELLICINI, responsable de l'Organisme de Formation de l'Athlétisme (OFA), qui rappelle que la réunion est **enregistrée** afin de faciliter l'établissement du présent procès-verbal.

L'ordre du jour est adopté sans modification. L'ensemble des membres valide également le principe d'une publication du procès-verbal auprès du Comité directeur, et en diffusion publique sur le site de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA).

2. POINT D'INFORMATION INTRODUCTIF DU RESPONSABLE OFA

Jean-Marie BELLICINI présente un état des lieux un an après sa prise de fonction.

2.1 Constat général

- L'OFA est un service fédéral en tension, souffrant d'un sous-effectif et d'une difficulté à absorber la charge administrative quotidienne.
- De nombreux retards de traitement, notamment liés à des outils informatiques obsolètes.
- Problèmes récurrents :
 - Volume excessif d'e-mails, gestion difficile.
 - Dispositifs de remboursement complexes.
 - Retards dans les réponses, affectant la crédibilité du service.
- Une perception externe parfois négative, malgré un investissement fort de l'équipe.

2.2 Actions engagées

- Fonctionnement : réunions hebdomadaires internes et réunions mensuelles avec les jurys et l'encadrement sportif.

- Tournée complète des Ligues en visioconférence de métropole et d'outre-mer afin d'identifier les besoins et contraintes locales.
- Recensement de près de 500 formateurs, amélioration des modules et contenus pédagogiques.
- Déploiement progressif du M001 en e-learning.
- Préparation avancée d'une Newsletter Formation.
- Mise à jour des contenus : modules, quiz, supports pédagogiques.

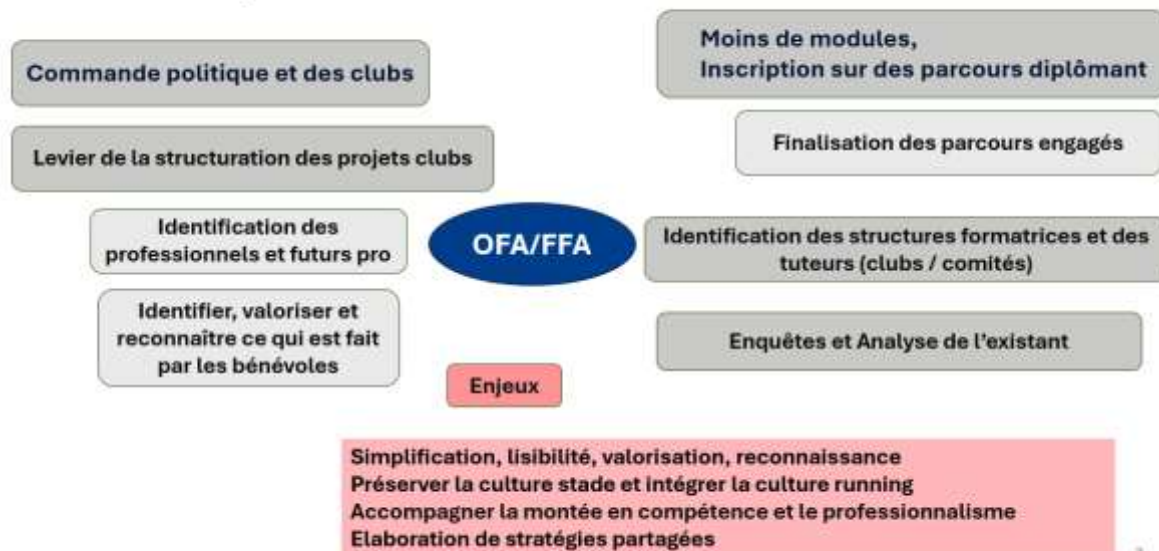
2.3 Perspectives

- Révision des process internes, mise en conformité avec le règlement financier et les règles de fonctionnement de l'OFA.
- Travaux préparatoires au renouvellement de la certification Qualiopi (échéance 2026). Qualiopi est la certification qualité obligatoire pour les prestataires de formation.
- Nécessité d'un investissement numérique et RH renforcé.
- Améliorations prévues sur l'espace licencié : lien direct plus visible vers la plateforme formation
- Besoin explicite d'**outils numériques modernisés**, éventuellement en lien avec *World Athletics* pour éviter des développements redondants.

2.4 Compléments d'informations – Guillaume GEISLER

- Guillaume GEISLER, Directeur Technique National (DTN) adjoint, à l'origine d'un document « État des lieux de l'OFA » complète les propos de Jean-Marie BELLICINI en étayant les siens au moyen des deux slides ci-après en annexe.
- Il répond aux questions posées en précisant les enjeux et les priorités de l'OFA. Il précise que certaines fédérations obligent à être diplômé pour encadrer. Avoir des personnes formées dans les structures fédérales est une plus-value. C'est un gage de qualité, de fidélisation, de recrutement et de nouveaux partenariats.
- L'OFA doit aussi intégrer la culture trail / running et tendre vers la féminisation de nos encadrants qu'ils soient dirigeants, entraîneurs, officiel ou autre.
- L'incitation à la formation peut être multiple, plusieurs leviers existants peuvent être mobilisés (labellisation, classement des clubs, Projet Sportif Fédéral (PSF), circulaire financière, partenaires fédéraux voire locaux...)
- L'enjeu est de cultiver la transition vers le système de formation fédéral. L'implication altruiste des encadrants au niveau des clubs doit être valorisée et accompagnée. Cet engagement doit être mis en lumière et potentiellement récompensé par l'envoi en formation. Cette double identification au niveau du club et/ou de l'OFA doit permettre aux acteurs de rentrer dans le système et de l'approprier. Pour les personnes qui s'investissent plus durablement, leur implication pourra être renforcée via la formation continue.

Enjeux de la réforme



PRIORITES DE L'OFA



3. BILAN STATISTIQUE DES FORMATIONS

Présentation Pierre-Yves COLIN – document complet : voir annexe
Il nous présente les chiffres 2025.

3.1 Données clés

- 1 930 sessions organisées (+4 % par rapport à 2024).
- 19 413 stagiaires cumulés (+2 %).
- 64 255 heures stagiaires (+2 %).

3.2 Certifiés

- 3 588 certifications délivrées en 2025 → soit +114 % par rapport à 2024.
- 60 à 70 % des clubs ont au moins un certifié.

3.3 Répartition femmes / hommes

- Progression féminine mais déséquilibre persistant.
- Le Président de la FFA, Jean GRACIA, insiste sur la nécessité d'une politique volontariste de féminisation.
- Forte progression hommes/femmes, mais déséquilibre important :
 - Hommes : +150 %
 - Femmes : +42 %

3.4 Observations importantes

- Environ 40 % seulement des stagiaires vont au bout du parcours diplômant.
- Problème identifié : inscriptions par modules isolés, suivis non finalisés.

4. RÉFORME DE LA FORMATION FÉDÉRALE – PRÉSENTATION THIERRY MOYSE

Document complet : voir annexe

4.1 Objectifs

- Simplification et lisibilité de l'offre.
- Passage à 2 niveaux : *Entraîneur niveau 1* et *Entraîneur niveau 2*.
- Réduction du nombre d'options.
- Inscription obligatoire sur un parcours diplômant complet.
- Fin des parcours en "saucisson" modulaire.

4.2 Nouvelle architecture du parcours

1. Étape 0 – Vérification sécurité en club : création du statut *Aspirant entraîneur*.
2. Étape 1 – Bloc d'entrée transversal (1 jour – local).
3. Étape 2 – Bloc d'option (1 à 4 jours – régional).
4. Certification automatisée, suppression de la visite pédagogique systématique.

4.3 Notions obligatoires

- Dopage : sensibilisation dès le niveau 1 (demande explicite du Président Jean GRACIA en séance).
- Violences sexuelles et sexistes (VSS).
- Éthique et responsabilité.

4.4 Points complémentaires

- Importance du tutorat en club.
 - Nécessité d'une communication renouvelée et d'un meilleur accompagnement des clubs peu structurés.
 - Mention explicite du trail dans les parcours (forte demande terrain).

4.5 Suite donnée

- La réforme sera finalisée par la DTN puis présentée au Bureau fédéral, en temps utile, pour validation.

5. MODÈLE ÉCONOMIQUE – PRÉSENTATION FRÉDÉRIC BURLETT

5.1 Diagnostic

- Le modèle actuel ne permet pas de répondre aux besoins croissants.
- Charge administrative importante, manque de ressources RH, difficulté d'investissement.

5.2 Pistes de travail

- Étude de la création d'une structure OFA plus autonome, permettant :
 - Une gestion RH flexible,
 - Des financements élargis (Opérateurs des Compétences /OPCO, entreprises...),
 - Des investissements numériques,
 - Une ouverture à de nouveaux publics (entreprises ? autres fédérations ? ...).

5.3 Décision

- Mise en place d'un groupe de travail dédié, composé d'élus, de cadres de la DTN et du Trésorier (coordination : Jean-Marie BELLICINI)
- Production de propositions structurantes fin 2026.

6. FINANCES – POINT PRÉSENTÉ PAR PIERRE-YVES COLIN

6.1 Situation

- Rattrapage important des impayés 2024, mais reproduction de la même situation pour 2025.
- Problème jugé critique : accumulation d'impayés formation chaque année.

6.2 Mesures envisagées

- Blocage des nouvelles inscriptions en formation pour les clubs débiteurs.
- Obligation de paiement préalable pour toute inscription (hors financement professionnel).
- Validation systématique des inscriptions par le club.
- Travail avec la Commission des Statuts et Règlements (CSR).

7. INTERVENTION DES RESPONSABLES DE DOMAINES (HORS ENCADREMENT SPORTIF)

Jury – Présentation Frédéric BOURCIER

Document complet – voir annexe

Avancées

- Simplification des niveaux et spécialités.
- Mise à jour des parcours marche athlétique et running.
- Harmonisation recherchée avec *World Athletics*.
- Intégration des territoires ultramarins dans les parcours officiels.

Difficultés

- Accès restreint aux outils pour mettre à jour les QCM.
- Problème persistant : « droits informatiques » insuffisants pour mettre à jour les QCM.
- Nécessité d'une session de formation pour les contributeurs (Isabelle MARECHAL programmera une ou plusieurs sessions de ce type)

- Problème non résolu du QCM d'accès international (bug récurrent).
Décision : organisation d'une formation spécifique pour les contributeurs.

Dirigeants : Jean-Christophe MAURY

- 5 modules en cours de révision avec l'objectif de mettre à disposition les nouvelles versions au 1er semestre.
- Formation M140 Responsabilités et Assurances : les 2 sessions animées par les formateurs de la MAIF ont connu un franc succès (plus de 100 stagiaires au total et des retours positifs sur le contenu). Il serait utile de pouvoir proposer 1 session par trimestre au lieu des 2/an dans le cadre du partenariat avec la MAIF

Organisations : Isabelle MARÉCHAL

Filière speaker

Plusieurs formations ont été réalisées dans différentes Ligues en 2025. Un appel à candidature va être lancé pour 2026, ceci pour planifier les futures formations de speaker et pour répondre à la demande des clubs.

Filière Organisations d'événements

En 2026, nous proposerons des formations de niveau 2 à Paris. Ce cursus intensif de deux jours en présentiel (week-end) comprendra des modules clés tels que la gestion de projet et la stratégie de partenariats publics et privés.

Dopage : Christine NUISSIER

Il a été constaté au sein du Comité Prévention Dopage (CPD) :

- Une progression du nombre de certifications acquises en 5 ans avec 1 678 diplômes (1 477 Escortes, 168 Délégués ADDF (antidopage délégué fédéral), 33 Délégués ADDN (antidopage délégué national))
- Des formations avec un pourcentage pratiquement équilibré en parité : femmes 45% - hommes 55%

Cependant, nous déplorons :

- Une gestion informatique compliquée pour les certifications « *I Run Clean* » et le manque de liaison avec le SI-FFA et le Web acteur
- Un nombre trop important de personnes non formées FFA sur les contrôles effectifs de l'antidopage, à la suite d'une communication erronée de certaines commissions.

Domaine transversal « Formateurs – Tuteurs – Évaluateurs » : Philippe DULON

4 modules sont proposés : « Animer une séquence de formation », « Formateur de jeunes juges », « Être évaluateur d'examen » et « Être tuteur de formation ».

Actuellement l'accent est mis sur la formation de « tuteurs ». L'objectif est de sensibiliser au fait que toute personne en formation doit être accompagnée au niveau du club ou du département. La formation définit deux postures de « tuteur », le référent (celui qui coordonne) et le compagnon (celui qui forme) sachant qu'une même personne peut cumuler les deux postures. Elle donne des outils pour réaliser ces missions.

Un travail de recensement des formateurs, tuteurs et évaluateurs de toutes les ligues est en cours. Les formateurs et les tuteurs viennent d'être enregistrés dans le Système d'Information – FFA.

8. COMMUNICATION

- Constat unanime : nécessité d'une communication modernisée, à la fois descendante (vers clubs/licenciés) et remontante (retours des Ligues et des Comités).
- Mise en place confirmée d'une Newsletter annuelle dédiée à la formation.

9. CONCLUSION

Points de vigilance transversaux

- Féminisation : insuffisante, nécessite un plan d'action structuré.
- Clubs peu structurés : risque de désintérêt si on ne prévoit pas d'accompagnement.
- Communication : manque d'outils efficaces, besoin d'une stratégie cohérente.
- Ressources humaines : charge de travail trop lourde, nécessité de renforcer l'équipe.
- Cohérence nationale : importance de relations renforcées avec World Athletics et European Athletics.

- Fin de la réunion : 17h25 –



Jean-Marie BELLICINI
REPRÉSENTANT DU PRÉSIDENT
À L'OFA